

**Assemblée générale de la société de
tir de Pamiers du 4 octobre 2025 à
16H00 aux Capellas.**

Présidée par Maurens Jean-Pierre.

Le secrétaire de séance : Alfonso christophe.

**Membres du codir présents : AGUILAR Eric, ALFONSO
Christophe, AMOUROUX Bernard, BENSOUSSAN Yves,
CAMPOS Alain, CAPERAN Patrick, GALY Sylvain,
HENNINGER Jacky, LAFFONT Eric, LEMBOURG Patrick,
MAURENS Jean-Pierre, PEREIRA Jérôme.**

**Membre du codir absent excusé : ARAZILS Marie-
Christine.**

Accueil des adhérents et comptage des présents et des procurations :

Il y a 88 adhérents présents présentant les conditions pour voter et 23 procurations. Le quorum est atteint.

Ouverture de l'assemblée générale à 16H00

Le président prend la parole :

Adhérentes, adhérents, mesdames, messieurs, Au nom des membres du bureau et du comité directeur, je vous remercie de vous être déplacé pour assister à l'assemblée générale de notre association. L'assemblée générale est un moment important de la vie associative. D'autant plus qu'elle est une nouvelle fois électorale, comme le sera l'AG de la saison prochaine en respect avec nos statuts. C'est le moment de faire le point sur l'année écoulée dans tous les domaines qui concernent notre association, de vous présenter les comptes, de faire un bilan sportif, de répondre à vos questions, et de prendre part aux décisions importantes.

Régularisation de la cession/acquisition de terrain de 2021 :

Nous allons procéder au vote de la cession/acquisition de parcelles du terrain des Capellas. Il s'agit de la régularisation à posteriori d'un accord passé par mon prédécesseur en 2021 entre M. LAZZARA, M. CHAUBET et la Société de tir de PAMIERS. Les frais de bornage concernant cette opération ont été pris en charge par M. LAZZARA et par le club en ce qui concerne l'acquisition. S'agissant de bien immobilier, le vote des membres est nécessaire pour passer devant notaire et officialiser l'opération.

Vote tout le monde est pour : la cession acquisition est adoptée.

Présentation et explication de la modification des statuts par le président.

Vote sur la modification de l'article 09 des statuts. Afin de permettre, éventuellement, un vote via un système informatique garantissant la confidentialité, le comité directeur propose la modification de l'article 09 actuel paragraphe 4 en: le vote par correspondance n'est pas admis. Le vote par système informatique garantissant la confidentialité est admis. Le vote par procuration est possible. La procuration ne peut être donnée qu'à un membre remplissant les conditions fixées par l'article 3.

Vote : tout le monde est pour : la modification des statuts est adoptée.

Bilans et rapports.

Rapport moral par le président.

En premier lieu, je tiens à remercier les membres du Comité Directeur qui n'ont pas sauté du train en marche et ont participé à la bonne tenue de la gestion de l'association. La saison a été particulièrement chargée avec de nombreuses réunions, nécessaires entre autres à l'élaboration et à l'adoption d'un

règlement intérieur, prendre les décisions pour faire évoluer la société de tir.

Vous avez pu suivre en toute transparence les décisions prises au travers des comptes rendus de réunion CODIR rendus publics via la messagerie ITAC. Les membres du bureau ont géré la gestion administrative qui se fait au quotidien.

Dans un second temps, je remercie les bénévoles qui œuvrent au quotidien pour faire fonctionner votre club. A titre d'exemple, je vous informe qu'un bénévole a fait près de 5000km sur l'année rien que pour faire fonctionner le club (Ouverture des stands, travaux). Les bénévoles présents tous les mois pour vous faire passer les tirs de contrôle et les tirs d'assiduité nécessaires à l'obtention de vos avis préalables. Et pour finir les bénévoles qui travaillent régulièrement pour entretenir les installations, mettre les stands en conformité déjà homologués et à la réalisation des futurs 100m et WC. Cela représente un nombre d'heures de présence, de travail largement sous évalué dans notre bilan comptable. Si ces mêmes travaux devaient être réalisés par des salariés, le coût de la licence s'en retrouverait multiplié par trois ou quatre pour obtenir le même résultat.

Dans ma liste des remerciements, je n'oublierai pas les généreux mécènes qui ont fait des dons de matériel ou financiers au bénéfice de l'association.

Au mois de juin 2025, nous avons eu l'inspection du SCAE (Service Central des Armes et Explosifs), organisme dépendant directement du ministère de l'intérieur. Après un contrôle de la gestion du stockage des armes du club et des procédures d'accès

à l'avis préalable des adhérents, le service nous a fait des rappels sur la règlementation en place.

Concernant le site internet du club, il est toujours en travaux. Il faut trouver le temps pour le finaliser. La communication du club se fait via ITAC qui est un système permettant de respecter le RGPD (règlement général sur la protection des données) qui s'impose à nous. Merci de bien vouloir vérifier dans votre compte EDEN que vous avez bien coché la case « accepte de recevoir des courriels » et à valider après avoir coché la case.

Augmentation du prix des adhésions. Contrairement à ce qui avait été proposé par mon prédécesseur, le comité directeur a pris la décision de ne pas les augmenter, mais de simplement répercuter l'augmentation de la ligue et de la fédération.

Rapport financier et budget prévisionnel par le trésorier / vote à main levée.

Le trésorier prend la parole :

Je vais vous présenter le bilan financier de notre club pour l'année écoulée, c'est-à-dire du 1 septembre 2024 au 31 août 2025.

Cette année a été un peu particulière avec un changement dans la direction de notre association et l'élection d'un nouveau comité directeur.

Avec mon collègue LEMBOURG Patrick, nous avons donc établi ce bilan financier qui malgré les investissements importants que vous avez pu constater, reste équilibré.

. Les recettes

Nos recettes de l'année se décomposent de la manière suivante :

- **Cotisations des membres** : elles constituent la base de notre budget. Le montant de ces cotisations s'élève à 73463€ pour 424 adhérents incluant 850€ de pass sport pour 17 jeunes de l'école de tir. Il faut bien sur déduire le reversement à la fédération qui est de 31750€.
- **Subventions** : nous avons reçu 2700€ de la mairie et 1140€ du conseil départemental, ainsi que 350€ de la ligue qui soutiennent nos efforts de développement et la mise aux normes de nos installations.
- **Vente de produits** : essentiellement des polos et des tee shirt des cibles et des plombs pour l'air comprimé à Balussou pour un montant de 3000€.
- **Un don** en nature de 500€
- Et enfin **l'abandon de frais kilométriques** par les bénévoles qui sont au nombre de 8. Le total est de 11450€

Au total, nos recettes s'élèvent donc à 92988€.

. Les dépenses

Les dépenses se répartissent aussi en plusieurs postes principaux :

- **Frais de fonctionnement et charges diverses** : entretien courant, reversement à la fédération etc. 36387€
- **Investissements dans les infrastructures** : cette année, nous avons consacré 31278€ à l'entretien du stand, la sécurité et l'amélioration des installations. Par exemple, conteneurs 100 m 9300€, fibralith isolation phonique 6500€, branchement eau courante, 3000€, outillage.
- **Aide aux compétiteurs** : participation aux frais de déplacement 6592€ et d'inscription pour représenter le club dans les championnats 4052€. Soit un total de 10651€.
- **Assurances et frais administratifs** : pour garantir la couverture et la conformité réglementaire, assurances, électricité environ 5000€

Ces dépenses, qui totalisent 92998€ sont en ligne avec nos prévisions budgétaires et restent maîtrisées malgré les efforts d'investissement pour l'amélioration et la mise en conformité de nos stands.

. Résultat financier

En tenant compte des recettes et des dépenses, nous terminons l'exercice avec un solde équilibré.

Au 31/08/2025 Les comptes du club sont

compte courant : 6482€

Livret A : 27046€

Compte titre : 8220€

Ce résultat confirme la solidité de notre gestion et nous permet d'envisager sereinement les projets à venir.

Vote du bilan financier tout le monde est pour : adopté.

Bilan sportif :

Bilan des jeunes entraînés par CAPERAN Patrick :

Cette saison les jeunes du club se sont distingués tant au niveau de leur implication , en passant le Brevet Fédéral de Jeune encadrant, qu'au niveau des résultats qui ont été exceptionnels.

En effet, c'est la première fois dans l'histoire du club qu'une équipe constituée des mêmes jeunes décroche 3 titres nationaux dans les 3 disciplines dans lesquelles elle était engagée.

Cette équipe constituée de Joris Hélière, Landry Lacoste et Matéo Marcia s'adjuge le titre en carabine 10 m, carabine 50 m couché et carabine 3 positions à 50 m. Mais au-delà des 3 titres, il est

important de souligner qu'ils ont aussi établi 2 nouveaux records de France (1673 en 3x20 et 1818,4 en carabine 10 m) et qu'ils ont tiré au minimum 10 points de plus que les champions de France juniors dans chacune des 3 disciplines. En plus de ces podiums, Joris Hélière s'adjuge la 3^{ème} place en individuel de carabine 10 m après une superbe finale et un shoot off.

Pour la première fois de son histoire, le club a aussi participé à la finale de la coupe de France des clubs en carabine 50m en 2^{ème} division. L'équipe constituée de Joris Hélière, Landry Lacoste, Matéo Marcia, Sylvain Porchet et Patrick Caperan termine à la 16^{ème} place et conserve sa place en 2^{ème} division pour la saison prochaine.

Landry Lacoste et Joris Hélière ont aussi participé aux évaluations nationales avec les juniors pour essayer de décrocher une qualification pour une sortie en équipe de France, mais la barre était trop haute. Ils essaieront de faire mieux cette année avec pour objectif une qualification pour le championnat d'Europe des U18.

En pistolet, Jeanne Artigues, même si elle n'a pas eu de réussite au niveau national, s'est distingué en équipe de France avec les juniors (elle était encore cadette). En effet, elle a participé à 2 sorties et a manqué de très peu de points la qualification pour le championnat d'Europe en pistolet 25 m.

Ainsi elle a terminé 2 fois 3^{ème} lors du Grand Prix de France de Fleury les Aubrais. Elle termine aussi, lors de la coupe des Alpes, 1^{ère} française à la 4^{ème} place en pistolet 10 m et Pistolet 25 m et 3^{ème} en équipe dans ces mêmes disciplines et en équipe mixte 10 m.

Au final, 3 de nos tireurs ont participé aux diverses évaluations nationales. Tous les 3 étaient inscrits cette saison sur les listes espoirs au niveau national.

Pour la saison à venir, tous les espoirs sont permis. Nous retrouverons Jeanne dans le groupe des juniors au niveau national, Joris et Landry passent juniors mais ne sont pour l'instant pas retenus pour le groupe juniors et Matéo intègre le groupe des cadets carabine. Ce sera tout de même difficile de faire mieux cette saison, mais je ne doute pas que, aussi bien les nouveaux Élise, Léa, Nathan que les anciens feront le maximum pour relever le défi.

Avant de laisser la parole, je demande à Joris, Matéo et Landry de me rejoindre.

Nous avons le plaisir de distinguer ces 3 jeunes en leur remettant ce trophée qu'ils pourront conserver en mémoire de leur saison exceptionnelle et de leurs records de France.

Bilan du TAR par Pereira Jérôme :

Championnat Départemental :

11 tireurs inscrits aux épreuves armes de poing et 3 tireurs aux épreuves armes d'épaule : **3 podiums armes de poing (2 médailles d'or et une argent)**

Championnat régional :

8 tireurs inscrits aux épreuves armes de poing : **3 podiums (2 médailles d'or et une bronze)**

Championnat de France :

2 tireurs qualifiés : **meilleur classement 11 ème / 150 tireurs**

Bilan de l'école de tir par CAMPOS Alain :

Bonjour

La saison 2024-2025 à été une bonne année sportive pour le club.

Chez les jeunes

10/18m 1 podium. (des HM car pris ailleurs)

25/50m nous avons obtenu 1 médailles en individuel (Joris).

4 médailles en équipe dont un record de France.

En école de tir

14 tireurs au départemental (24) podiums)

11 tireurs au régional (17 podiums)

10 de nos tireurs ont participé au championnat de France 10m. (2 podiums,1 individuel, 1 en équipe).

Sur 8 participants classés au challenge des Pitchouns, 7 médailles (4 en carabine 3 au pistolet).

Adultes

Armes Anciennes (Poudre noire)

10 tireurs au départemental. (10 podiums)

8 tireurs au régional. (2 podiums)

1 qualifié au championnat de France.

10/18m

36 tireurs au départemental, 57 tirs, 34 podiums

20 tireurs au régional au 41 tirs,8 podiums.

Championnat de France :

25/50m

19 tireurs au départemental (12 podiums)

12 tireurs au régional (2 podiums)

Nouveauté, 2 minimes ont participé au criterium 25m organisé par la FFTIR pour la 1^{er} fois.

Championnat de France

5 tireurs dont 3 cadet

L'équipe des cadets à fini première en 60 BC et 3x20.

Une équipe participe à la coupe des club.

Lors de la journée des associations nous avons reçu le trophée de la ville de Pamiers .

(SPORTIFS APAMEENS REMARQUABLES).

Présentation du TAR par COURIOL Herbert.

Présentation du TSV par SOURRY Thierry.

Elections.

Présentation des candidats au CODIR (vote de l'assemblée à bulletin secret, dépouillement et annonce des résultats.

ALVAREZ Anthony 46 votes

CORNU Emmanuel 16 votes

GERRER Laurence 81 votes

MESSARA Jean-Claude 79 votes

1 vote nul

Les deux élus sont donc GERRER Laurence et MESSARA Jean-Claude.

Le nouveau comité directeur est donc composé des 15 membres suivants :

AGUILAR Eric,

ALFONSO Christophe,

AMOUREUX Bernard,

ARAZILS Marie-Christine,

BENSOUSSAN Yves,

CAMPOS Alain,

CAPERAN Patrick,

GALY Sylvain,

GERRER Laurence,

HENNINGER Jacky,

LAFFONT Eric,

LEMBOURG Patrick,

MAURENS Jean-Pierre,

MESSARA Jean-Claude,

PEREIRA Jérôme.

Le nouveau comité directeur se réunit pour proposer aux adhérents le président :

Votes : 13 votes pour MAURENS Jean-Pierre et 1 vote pour BESSOUSSAN Yves.

MAURENS Jean-Pierre est donc le président proposé aux adhérents présents.

Election par l'assemblée générale du président a bulletin secret.

69 votants.

Dépouillement et annonce des résultats.

Résultats : 68 votes oui et 1 vote non.

Maurens Jean-Pierre est élu président.

Divers.

Travaux d'homologation du stand et avancée des travaux.

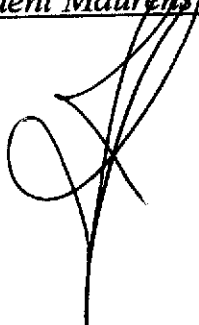
Concernant la réalisation des travaux, le stand 25 m haut est maintenant en conformité avec les demandes de la commission d'homologation. Sur le stand 50m, il reste encore quelques détails à régler, notamment de la protection, de l'affichage et de la peinture. Le stand 25m bas réservé au entrainements compétiteurs avec encadrement, il est aussi en conformité. Le Stand 100m est en cours de travaux. Il reste encore beaucoup de travail. Une clôture du terrain appartenant à la société de tir avec affichage réglementaire est à réaliser. Il en est de même avec la construction d'un WC en dur. Afin d'accélérer les travaux, nous allons faire appel aux volontaires du club pour y participer quelques week-ends. Ces appels à volontaires seront envoyés via ITAC à l'ensemble des adhérents adultes.

Questions diverses.

Pas de question.

Cloture de l'assemblée générale de la société de tir de Pamiers à 18H30.

Le président ~~Maurens~~ Jean-Pierre : Le secrétaire Alfonso Christophe :

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long vertical stroke at the end.A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop and a long horizontal stroke extending to the right.

BILAN FINANCIER PROPOSÉ PAR LE COMITÉ DE TIR DE PAMERS

SAISON 2025 SEPTEMBRE 2025 AU 31 AOÛT 2026

RECETTES			DEPENSES		
			Achats		
			Equiperment		500,00
			Carabine compétition		2 000,00
Subventions			Cosommables- cibles		12 000,00
			Fournitures		1 500,00
Conseil régional			Total achats		16 000,00
Commune		2 700,00	Frais déplacement		
Ligue FFT		500,00	Hebergement		6 500,00
Conseil départemental		1 000,00	Déplacements		
Total subventions		4 200,00	Repas du club		600,00
			Total frais DP		7 100,00
Cotisations					
Total cotisations		79 000,00	Stand de tir		
			Travaux Capellas		15 000,00
Abandon frais KM non compta		18 000,00	Gestion Balussou		3 800,00
			Formations		
					100,00
			licences		
			Licences club et assur revers.ligue		39 000,00
Recettes diverses					
Retrocession consumma		800,00	Abandon frais KM non compta		18 000,00
Dons		1 000,00			
Locations stand		600,00	Manifestations		
Vente pistolets			Engagements concours		880,00
Rembours part crédit A		300,00	organisation		
Total recettes diverses		2 700,00	Total		880,00
			Frais généraux		
			Frais administratifs		800,00
			EDF		200,00
			assurance		1 900,00
			Taxe foncière		20,00
			Box internet,defibril, gestion site		1 600,00
			Total frais		4 020,00
Total recettes 2025/2026		85 900,00	Total dépenses 2025/2026		85 900,00

SOCIÉTÉ DE TIR DE PAMIER

du 01/09/2024 au 31/08/2025

export BasCompta au 02/10/2025

COMPTE DE RESULTAT

Charges	Montants	Détails	Produits	Montants
60- Achat	31 278,29 €	70- Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		3 001,00 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services		0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	13 697,74 €	+ Vente de marchandises		955,00 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	3 387,99 €	+ Produits des activités annexes		2 046,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	3 245,27 €	+		0,00 €
Autres fournitures	10 947,39 €	+		0,00 €
61 - Services extérieurs	4 764,97 €	74- Subventions d'exploitation		4 190,00 €
Sous traitance générale	0,00 €	Etat: ANS, ARS, ...		0,00 €
Locations	359,98 €	+		0,00 €
Entretien et réparation	2 425,13 €	+ Région(s):		0,00 €
Assurance	1 979,86 €	+ ligue		350,00 €
Documentation	745,31 €			0,00 €
Divers	0,00 €	Département(s):		1 140,00 €
62 - Autres services extérieurs	19 764,17 €			0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune(s):		0,00 €
Publicité, publication	252,00 €	+ subvention communauté de communes et agglomération		2 700,00 €
Déplacements, missions	18 857,00 €	+		0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	502,96 €	+ Organismes sociaux (à détailler):		0,00 €
Services bancaires, autres	152,21 €	+		0,00 €
63 - Impôts et taxes	19,00 €	Fédération		0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	Fonds européens		0,00 €
Autres impôts et taxes	19,00 €	+ ASP		0,00 €
64- Charges de personnel	40,00 €	Autres recettes (précisez)		350,00 €
Rémunération des personnels	0,00 €			0,00 €
Charges sociales	0,00 €	75 - Autres produits de gestion courante		73 463,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Dont cotisations		73 463,00 €
65- Autres charges de gestion courante	36 386,97 €	+ 76 - Produits financiers		393,71 €
66- Charges financières	0,00 €	77 - Produits exceptionnels		0,00 €
67- Charges exceptionnelles	0,00 €	+ 78 - Reprises sur amortissements et provisions		0,00 €
68- Dotation aux amortissements (provisions pour renouvellement)	0,00 €	79 - Transfert de charges		0,00 €
TOTAL DES CHARGES	93 753,68 €	TOTAL DES PRODUITS		81 047,71 €
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature		11 951,00 €
Secours en nature	0,00 €	Dons en nature		500,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature		0,00 €
Personnel bénévole	0,00 €	Bénévolat		11 451,00 €
TOTAL DES CHARGES	92 998,71 €	TOTAL DES PRODUITS		92 998,71 €

Résultat : 0,00 €